Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVI^me ANNÉE — LAUSANNE
N° 19. — 14 mai 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Intérêts de la Société. — Chronique scolaire: Neuchâtel, Vaud, Jura bernois. — Bibliographie. —* PARTIE PRATIQUE: *A propos d'orthographe. Récits pour les petits. — Lettres familières (Suite). — Dictées. — Récitation: Les vieilles maisons.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande s'est réuni à Lausanne le samedi 30 avril écoulé, sous la présidence de M. Camille Frossard. Tous les membres assistaient à cette importante séance, à laquelle ont également pris part MM. Rosier, conseiller d'Etat genevois, ancien président de *la Romande* et Gylam, inspecteur d'écoles, à Corgémont. L'ordre du jour était le suivant :

1. Statuer sur une demande de subside adressée à *la Romande* par le Comité constitué pour le rachat du Neuhof, ancienne propriété de Pestalozzi.
2. Renseignements du trésorier concernant les comptes de l'exercice triennal en cours.
3. Agenda des écoles.
4. Revision des statuts de *la Romande*.
5. Imprévu.

Sur le premier tractandum, M. Guex, délégué officiel de *la Romande* au sein du Comité suisse qui s'occupe du rachat du Neuhof, fournit différents renseignements intéressants. Il résulte de ses explications que cette question n'a pas provoqué, en terre romande, le même enthousiasme qu'elle paraît avoir éveillé dans la Suisse allemande. La collecte qui devait se faire dans les écoles publiques

n'a pu avoir lieu jusqu'ici, parce que les Départements de l'instruction ne l'ont pas encore autorisée. M. Guex estime, toutefois, que notre société ne saurait demeurer complètement étrangère au mouvement qui s'est dessiné un peu partout en faveur de cette affaire, et en attendant qu'une collecte générale se fasse dans nos écoles — si elle doit se faire — *la Romande* pourrait témoigner sa sympathie au Comité du Neuhof par l'allocation d'un subside dont le montant serait à débattre et à soumettre à la ratification du Comité central.

M. Rosier expose les motifs pour lesquels la réunion des chefs de Départements de l'instruction publique des cantons romands a été retardée jusqu'à ce jour ; il prévoit même que, pour des causes diverses, elle ne pourra guère avoir lieu avant le mois de juillet, mais il pense que la question de la collecte sera résolue dans un sens absolument affirmatif. D'ici là, rien n'empêche *la Romande*, si elle le juge à propos, d'organiser une souscription parmi ses membres, et cela complètement en dehors de l'autorisation des Départements. L'honorable conseiller d'Etat doute cependant de son succès, car les membres des sections romandes ont de lourdes charges, sont fréquemment mis à contribution, et les résultats plutôt négatifs obtenus par les sociétés d'utilité publique qui ont patronné et recommandé chez nous le projet des initiateurs du rachat du Neuhof ne sont guère encourageants. M. Rosier opine donc, comme M. Guex, en faveur d'un subside de *la Romande*, si l'état financier de la Société le permet.

Après une longue et intéressante discussion, le bureau décide, à l'unanimité de ses membres, de proposer au Comité central de *la Romande*, l'allocation d'une somme de 500 fr. à prélever sur le boni de l'exercice en cours ; cette somme sera versée au Comité du Neuhof.

M. Perret donne ensuite d'intéressants renseignements sur les comptes de la Société pour l'exercice triennal en cours. Il appert des données fournies par notre excellent et dévoué trésorier que nous pouvons compter sur un boni à peu près certain de 1500 fr. Ce résultat réjouissant est dû, pour une bonne part, à la marche toujours croissante des annonces du journal, à la rentrée absolu-

ment correcte et parfaite des contributions des sections, mais encore, mais surtout — M. Perret nous permettra bien de le dire — à la sollicitude et à la vigilance éclairées qui président à l'administration financière de notre organe, l'*Educateur*.

Le compte du fonds de réserve, au 31 décembre 1909, atteint le chiffre de près de mille francs (exactement 956 fr. 85) et le fonds Lochmann et Progler celui de 213 fr. 55.

Quant au compte de l'*Agenda des écoles*, dont l'important bénéfice venait jusqu'ici et souvent fort à propos alimenter la caisse de secours, il solde cette année, ensuite d'une concurrence redoutable faite à notre publication, par un déficit d'environ 400 fr. L'appel de la gérance publié dans l'*Educateur* pour arriver à placer les exemplaires non vendus au prix de un franc n'a pas donné de résultat.

Cette indifférence des sociétaires est inquiétante, car le déficit doit être comblé coûte que coûte et nous ne voyons pas très bien par quel moyen. Faudra-t-il attaquer le fonds de réserve, si souvent mis à contribution pour venir en aide à des sociétaires nécessiteux ? Ce serait vraiment regrettable. Aussi adressons-nous un pressant appel à tous nos collègues des cantons romands, à l'effet d'obtenir d'eux qu'ils se dérangent et se dévouent quelque peu pour le placement — relativement facile, avec un peu de bonne volonté — de tous les exemplaires invendus dont il est indispensable de réaliser le montant à bref délai.

De vifs remerciements sont votés au trésorier pour le dévouement dont il fait preuve dans l'exercice de ses importantes et délicates fonctions.

Dans l'une de ses précédentes réunions, le bureau avait eu à s'occuper des propositions que deux importantes maisons d'édition lui avaient adressées relativement à la publication de l'*Agenda des écoles* ; mais comme l'entente entre ces deux établissements concurrents n'avait pu s'établir, les mandataires de la Société s'étaient réservé le droit de reprendre leur liberté d'action et d'orienter l'affaire dans la voie qui leur paraîtrait la plus conforme aux intérêts et aux traditions de la *la Romande*. M. Perret nous apprend aujourd'hui que le problème est résolu. Une entente parfaite est inter-

venue entre les parties intéressées. *La Romande* cède, ou plutôt abandonne ses droits de publication de l'*Agenda des écoles*, qui cessera de paraître, mais elle recevra en retour un subside de 500 fr., qui lui sera versé par l'une des parties signataires du contrat dont nous ferons connaître prochainement la teneur aux abonnés du journal.

L'objet capital de la réunion de Lausanne avait pour but d'arrêter ou de fixer les modifications qu'il est devenu nécessaire d'apporter aux statuts de *la Romande* pour les mettre en harmonie avec les exigences actuelles et les faits nouveaux qui se sont accomplis dans quelques sections. M. l'inspecteur Gylam, un des fondateurs de *la Romande*, dont on connaît l'esprit judicieux et clairvoyant, rapporte sur cet objet. Il attire l'attention de ses collègues du bureau sur le danger qu'il y aurait de remanier trop profondément une « charte » qu'il n'a pas été facile d'établir, et il annonce que ses propositions ne porteront que sur quelques points essentiels, dont la modification s'impose toutefois aujourd'hui, car nous devons tenir compte de l'évolution des esprits, des idées, évolution qui entraîne, fatalement semble-t-il, les maîtres des différents degrés, vers une émancipation toujours plus complète.

Après une très longue discussion qu'utilisent tour à tour MM. Rosier, Frossard, Guex, Perret et Vauclair, le bureau donne une forme définitive aux modifications proposées par M. Gylam, modifications qui seront introduites dans le projet de statuts revisés à soumettre à l'Assemblée générale lors du Congrès de Saint-Imier.

On liquide ensuite différents points concernant le ménage intérieur de *la Romande*, et cette laborieuse séance, commencée à 2 heures et demie de l'après-midi est close vers les 7 heures du soir.

E. V.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — Certes, il se passe beaucoup de choses intéressantes dans notre monde scolaire ; seulement, il faut être informé et quand on habite une localité peu centrale, on ne peut à son gré se déplacer et être au courant de tout ce qui peut intéresser nos lecteurs. Aussi, vous me permettrez de mention-

ner ici la requête que j'adresse par le même courrier au Comité central. Cette requête demande qu'on veuille bien procéder, dans chaque section de notre Société pédagogique, à la nomination d'un membre qui aurait pour mission de m'adresser, de temps à autre, quelques notes brèves pouvant servir à mes petites chroniques. De cette façon, vous auriez plus souvent de mes nouvelles concernant l'ensemble de notre groupement.

***

Ainsi donc, c'est fait, notre groupement pédagogique neuchâtelois s'est transformé. En vertu du nouveau règlement cantonal, qu'une commission spéciale a élaboré en de laborieuses séances, nous ne constituons plus la Société pédagogique neuchâteloise, dont on pourrait dire : « Une et indivisible ». Mais, nous formons maintenant — car le nouveau règlement sera vraisemblablement accepté par la grande majorité — six petites sociétés vivant de leur propre vie et unies entre elles par un lien en quelque sorte fédératif, qui est le Comité central. Ce Comité central reste constitué d'un membre désigné par chaque société de district et d'un président central élu par l'assemblée générale. Cette transformation dans la constitution même de la base de notre corporation, si j'ose employer ce terme, a été accueillie de manières bien différentes. Permettez-moi de vous relater brièvement ces diverses interprétations.

C'est de La Chaux-de-Fonds qu'est venue l'idée de fédération. On considère parfois avec méfiance la grande cité montagnarde et nous autres du vignoble, beaucoup moins en contact avec une vie industrielle intense, n'avons pas à un point aussi avancé l'idée de fédération. Nos collègues de la montagne ont attaqué avec une énergie toute montagnarde, en particulier par l'organe de leur président M. Graber, le système précédent qui leur liait les mains. Ils voulaient sortir des limites trop étroites dans lesquelles les confinait un règlement cantonal déjà ancien. Ils désiraient travailler plus à leur perfectionnement, mieux à leur développement général et pour cela, ils voulaient avoir toute la liberté d'imposer aux membres de leur section des charges plus lourdes que celles qu'imposait l'ancien règlement. C'est avec une solide préparation et un plan d'attaque parfaitement réglé que descendit le groupe chaux-de-fonnier à Neuchâtel, lors de la dernière assemblée générale. Quelle surprise ! Ne s'attendant nullement à la chose, les collègues du vignoble ne discutèrent que peu la nouvelle idée... qui triompha en principe par un vote survenu à la suite de la discussion.

Est-ce un bien, est-ce un mal ? Nos collègues de la Chaux-de-Fonds y voient de nombreux avantages qu'ils ont fait valoir, entre autres celui de pouvoir hausser passablement la cotisation individuelle des membres, qui sera, si je ne fais erreur, de dix francs par an. Avec ces ressources, ils pourront poursuivre efficacement la réalisation de leurs désirs. Ils se documenteront mieux sur les travaux de pédagogie moderne et sur le mouvement qui semble, depuis le commencement de ce siècle, se manifester en faveur d'une rénovation de l'enseignement primaire. Partant de l'idée fort juste qu'il faut constamment se perfectionner pour rester à la hauteur de notre tâche d'éducation et d'instruction, nos collègues fournissent volumes et documents aux auteurs de travaux pédagogiques et littéraires ; ils discutent ensuite ces travaux dans des séances très fréquentées

— je crois savoir qu'un absent sans motif valable est frappé d'amende — et ainsi la section fait beaucoup de bon ouvrage. Pourquoi serait-ce un mal ? Même s'il n'y avait que la section de la Chaux-de-Fonds qui en bénéficiât, ce serait déjà un bien, pensent les uns.

Voyons maintenant la contre-partie. C'est l'opinion que m'exprimait un de mes collègues du vignoble. Peu à peu, disait-il, la cohésion se perd entre les membres du corps enseignant neuchâtelois. Nous ne nous connaissons plus. Où sont les beaux jours de jadis où, à l'occasion des conférences générales, on cultivait l'amitié et on faisait de nouvelles connaissances ? Hélas ! nous voici encore un peu plus éloignés les uns des autres ! Il n'y a plus de pédagogique cantonale, il n'y a plus que six sections qui vont vivre chacune de leur vie propre. Les sections dont tous les membres habitent la même ville ou à peu près comme à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, au Locle, peuvent avoir de nombreuses assemblées sans difficulté. Elles feront beaucoup de travail. Quant aux autres sections, celles dont les membres sont disséminés souvent en une vingtaine d'endroits desquels on arrive difficilement parfois au lieu de la réunion, elles végéteront. Il y aura toujours quelques fidèles qui ne manqueront pas une conférence, mais la plus grande partie tombera dans l'indifférence... et la section périclitera.

Quant à moi, je ne vois pas de mal à la fédération pour une expérience de quelque temps au moins. Chaque section vivra sa vie et peut-être que, stimulée par le sentiment de son existence et de sa responsabilité, elle aura une marche prospère. Chaque membre pourra se dire qu'il porte une part de cette responsabilité et qu'il dépend de lui que la section marche aussi bien que possible. D'autre part, tous les collègues du canton n'ont pas à poursuivre le même but, suivant qu'ils se trouvent dans une localité ou dans une autre, et les revendications que pourraient avoir à émettre telle section ne sont peut-être pas celles que formulerait telle autre.

Agissons prudemment, ne nous enthousiasmons pas trop tôt d'un système qui nous réserve des surprises peut-être. Assistons à l'expérience. Pesons bien le pour et le contre et soyons toujours pénétrés du sentiment de notre haute mission et de notre responsabilité. Gagnons l'estime, le respect, la confiance du peuple dont nous éduquons les enfants et abstenons-nous de tapageuses discussions, pénibles et pour nous et pour les échos qu'elles peuvent avoir.

***

Il me resterait encore quelques commentaires à présenter à propos du nouveau règlement cantonal. Ce sera le sujet de ma prochaine chronique.

L. Quartier.

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** — Le Département de l'instruction publique a accepté les sujets proposés par l'Assemblée des délégués du 6 mars dernier. Ils seront discutés dans les conférences officielles de district qui seront prochainement convoquées. Nous y reviendrons.

Section d'Yverdon. — Pour liquider un ordre du jour déjà chargé dans la séance du mois de février, le Comité avait convoqué à nouveau les membres de la section pour samedi 30 avril. Une trentaine avaient répondu à cette convoca-

tion. L'Assemblée a écouté avec un vif intérêt une instructive et copieuse leçon de M. U. Guidoux, de Mathod, sur la trigonométrie. En une heure et demie, notre collègue a réussi à capter et à retenir l'attention de ses auditeurs sur les rapports entre *sinus* et *cosinus*. Il y eut bien par ci par là quelques marques de lassitude vers la fin du savant exposé de notre ami, mais ce que chacun put admirer, c'est la sûreté et la compétence avec lesquelles le sujet fut présenté et traité. Nul doute que ceux à qui ces mystères étaient *terra incognita* — et ils étaient nombreux — n'en aient rapporté quelque lumière nouvelle sur cette matière un peu abstruse pour les non-initiés. Merci à notre aimable collègue pour sa peine et sa patience !

A l'ordre du jour nouveau était un travail de notre infatigable et dévoué secrétaire, M. Mottaz, de Suscévaz dont nous avons déjà signalé le rapport approfondi sur le manuel Jaccard et Henchoz à la séance de février. Il nous a présenté cette fois une étude qu'on peut sans exagérer qualifier de remarquable sur « l'école et les mauvaises lectures ». Comme le sujet va être repris incessamment dans les conférences de district et que le rapport de notre collègue y sera discuté, nous n'en dirons rien de plus pour le moment.

Une Commission chargée de préparer un but de course a proposé trois projets. Celui du vallon de Novel a paru rencontrer l'adhésion générale.

On sera peut-être surpris de voir figurer ici assez souvent la mention de la Section d'Yverdon. Il y a à cela de bonnes raisons. La première, c'est qu'on ne nous transmet rien des autres sections et que celle du nord montre une réjouissante vitalité. On y travaille ferme et on y fait d'utile besogne. Un bon point en faveur de son Comité qui témoigne ainsi de son activité et de son initiative.

H. Gailloz.

JURA BERNOIS. — **Maîtres secondaires.** — La section jurassienne de la Société des maîtres secondaires bernois s'est réunie à Moutier, le 30 avril. A l'ordre du jour figurait l'élection du Comité pour 1910 à 1912. C'est M. Billieux, professeur de mathématiques à Saint-Imier, qui a été appelé à la présidence. Les autres membres sont MM. H. Prêtre, du Gymnase de Bienne, Ed. Germiquet, de l'Ecole secondaire des filles de Neuveville, J. Meury, du Progymnase de la même ville, et A. Wild, de l'Ecole secondaire de Saint-Imier.

L'assemblée a ensuite entendu une très instructive causerie de M. Zahler, professeur à Porrentruy, sur le port du Hâvre et son importance économique.

H. Gobat.

BIBLIOGRAPHIE

Leçons de choses sur les métaux, Guide du maître, par P. Henchoz. 1 vol. de la collection Adjuvans. Lausanne. Imprimerie Lucien Vincent.

M. P. Henchoz est de ceux qui estiment avec raison que pour être fécondes les leçons de choses doivent avoir été sérieusement préparées par le maître au moyen de documents absolument sûrs. Or, la plupart des instituteurs sont chargés d'enseigner une si grande quantité de branches diverses qu'il leur est doublement impossible de se livrer à une telle préparation, faute de temps et faute de

ressources matérielles d'abord, et puis, même à supposer que les sources originales fussent à leur portée, il leur faudrait posséder pour y puiser utilement, des connaissances quasi-universelles qui ne sont plus le fait de personne à notre époque.

Il s'agit donc de se diviser le travail. M. Henchoz l'a compris et il s'est vaillamment donné pour tâche de réunir sur des objets de la nature, les renseignements précis d'ordre scientifique et pratique les plus propres à servir de base à de bonnes leçons sur ces objets. Dans un premier volume, il nous a donné la matière judicieusement choisie et ordonnée de *Leçons sur les pierres et les terres*. Le volume que nous annonçons aujourd'hui et qui a été revu par le savant chimiste de Berne, M. le Dr A. Rossel, est consacré à l'étude des métaux usuels, le plomb, le fer, l'étain, le cuivre, etc. Pour chacun de ces corps, M. Henchoz indique comment le maître réussira à se procurer de quoi illustrer sa leçon, puis il expose d'une façon très claire et condensée leurs propriétés et celles de leurs principaux composés, leur mode d'extraction, leurs applications, etc. Il est difficile de se faire une idée avant de l'avoir lu de la somme considérable de données positives accumulées dans ce petit livre avec beaucoup d'ingéniosité et un remarquable sens pédagogique. Nous ne doutons pas qu'il rende de précieux services à ceux qui l'utiliseront et qu'il ne contribue à rendre leurs leçons à la fois plus intéressantes et plus instructives. E. Y.

Carte céleste pour toute heure de l'année. Latitude Europe centrale. — Librairie R. Burckhardt, 2, Place du Molard, à Genève.

Cette carte, qui contient les étoiles de la Ire à la Vme grandeur visibles sous la latitude de l'Europe centrale, est gravée et construite avec soin. Les étoiles et les constellations s'y détachent nettement sur un fond bleu.

Elle est composée d'un disque mobile, la carte proprement dite, et d'une partie fixe, évidée, qui représente l'horizon. Un fil que l'on tendra sur la ligne minuit-midi donnera le méridien.

Elle permet de résoudre rapidement la plupart des problèmes qui se résolvent par le moyen d'un globe artificiel. Elle a sur celui-ci l'avantage d'être moins encombrante.

Voici les principaux problèmes dont elle donne la solution :

Trouver l'aspect du ciel à toute heure de l'année. — Ce problème résolu, de simples lectures donneront immédiatement les autres moments de l'année où le ciel présentera le même aspect.

Chercher l'heure du lever, du passage au méridien ou du coucher d'une étoile pour chaque jour de l'année.

Déterminer quel jour de l'année une étoile se lève, passe au méridien ou se couche à une heure donnée.

Déterminer les étoiles qui se lèvent, qui sont dans le méridien ou qui se couchent à un moment donné.

Trouver, pour un jour quelconque, la position du soleil parmi les étoiles.

Chercher l'heure du lever et celle du coucher du soleil pour tous les jours de l'année.

Déterminer quels sont les deux jours de l'année où le soleil se lève ou se couche à une heure donnée. A. R.

PARTIE PRATIQUE

A propos d'orthographe.

La lecture des articles de M. A. G. sur l'orthographe d'usage m'a suggéré quelques réflexions que je prends la liberté de soumettre aux lecteurs de ce journal dans l'espoir que d'autres voudront aussi faire part de leurs impressions et qu'une discussion s'engagera sur cette importante branche d'enseignement pour laquelle on se donne tant de mal et qui donne de si pauvres résultats.

Pour ma part, je crois que nous faisons fausse route dans cet enseignement ; nous allons chercher midi à quatorze heures ; nous imaginons toute espèce de moyens plus compliqués, plus artificiels les uns que les autres, Alors qu'il suffirait d'employer le procédé direct. — Comment apprend-on l'orthographe d'usage ? Par la vue, dit-on ; c'est vrai, mais par la copie aussi. La copie est meilleure que la vue parce qu'elle exige un examen détaillé du mot. Tout le monde sait aujourd'hui qu'en lisant couramment nous ne décomposons pas les mots, nous les lisons en bloc ; une lecture courante lettre par lettre est matériellement impossible ; nous nous contentons de l'aspect global du mot. De là vient que nous n'apercevons pas toujours, quelquefois rarement, les nombreuses coquilles qui se glissent dans les journaux et jusque dans les livres les mieux imprimés. Cette vue globale est, avouons-le, insuffisante quand il s'agit d'orthographe. La copie est meilleure, parce qu'elle force celui qui la pratique à décomposer le mot, mais elle est aussi meilleure parce qu'à l'image visuelle du mot elle ajoute l'image motrice graphique qui est celle que nous devons directement évoquer quand nous écrivons. De plus nous savons que la mémoire motrice est la plus tenace de toutes ; la forme exacte d'un mot copié a donc beaucoup plus de chance d'être conservée que celle d'un mot simplement lu.

En tout cela, je suis pleinement d'accord avec M. A. G., mais où je ne le suis plus, c'est lorsqu'il veut faire intervenir le raisonnement. Ici je proteste. Non, l'orthographe d'usage ne se fait pas par le raisonnement, elle s'apprend par l'intuition ; le raisonnement ne peut que lui nuire, parce que tout raisonnement suppose une discussion et toute discussion sur la forme d'un mot ne peut que jeter le trouble dans l'esprit de celui qui doit l'apprendre ; il faut procéder par affirmation. « Si vous enseignez l'orthographe, dit Binet, ne mettez pas en discussion l'orthographe de mots inconnus, ou ne relevez pas tout haut des erreurs commises, ou enfin ne donnez pas à vos élèves, l'occasion de commettre des erreurs dans des dictées mal préparées. Ne demandez pas : « apercevoir prend-il un *p* ou deux *p* ? » Ne vous écriez pas : « cet élève à mis deux *p* à apercevoir. Quelle erreur ! » Mais enseignez hardiment que dans apercevoir il n'y a qu'un seul *p*. » Est-ce assez catégorique ?

Il résulte de ces considérations que le procédé le plus direct et le plus sûr pour enseigner l'orthographe d'usage est de faire copier beaucoup de mots à l'enfant, des mots dont il connaît la signification, mots tirés des leçons orales données en classe, mots tirés des leçons à apprendre à domicile, mots tirés des lectures. Il faut exercer l'élève à distinguer, dans les morceaux qu'il lit et qu'il

étudie, les mots dont l'orthographe ne lui est pas encore familière et l'engager à les copier ; c'est un travail qu'il aime beaucoup, parce que c'est une activité un peu manuelle et aussi parce qu'il peut, au bout de quelques mois, en apprécier les résultats heureux.

Ce travail devrait être pratiqué pendant toute la scolarité, mais il me semble qu'il devrait l'être surtout de 9 à 10 ans, période pendant laquelle la mémoire de l'enfant est particulièrement active. D'autre part, à ce moment-là, les facultés de raisonnement étant encore peu développées, il conviendrait peut-être, en compensation, de retarder un peu les études grammaticales, qui seraient reprises plus tard avec plus d'intensité et d'à propos. Cette manière de faire aurait l'immense avantage d'aborder les difficultés orthographiques les unes après les autres. Quand l'enfant aurait un devoir à écrire, il ne serait plus tiraillé de tous les côtés à la fois ; il n'aurait plus à discuter l'orthographe absolue des mots en même temps que leur accord : l'une serait connue lorsqu'il s'agirait d'appliquer l'autre. La division du travail donnerait ici des résultats aussi féconds que dans d'autres domaines.

C'est aussi après 12 ans que les exercices sur la dérivation et la composition des mots, sur les principales racines grecques et latines, sur les familles de mots pourraient, à mon avis, rendre des services, non pas tant pour apprendre l'orthographe, mais plutôt pour comprendre le sens des mots, compréhension, du reste, qui favorise aussi la connaissance et la mémoire de la forme. L. J.

Récits pour les petits.

LA CHEMISE DE SYLVINET. I. — SYLVINET.

Sois bon envers les créatures.

Le petit Sylvinet aimait beaucoup les animaux et les fleurs.

Apercevait-il un agneau : il courait vite lui chercher de l'herbe.

Un petit oiseau était-il tombé de son nid : Sylvinet en prenait soin, jusqu'à ce qu'il pût prendre son vol.

Un jour, il avait porté hors de sa chambre une araignée qu'il avait risqué d'écraser par mégarde.

A une autre occasion, il avait reporté dans son trou une écrevisse que le ruisseau débordé avait rejetée sur le bord.

Toutes ces petites créatures étaient reconnaissantes à Sylvinet des bontés qu'il avait pour elles.

II. — LA FAMILLE DE SYLVINET.

La famille de Sylvinet était pauvre.

Sylvinet avait six frères et six sœurs, et il était le plus jeune de tous.

En été leur mère travaillait aux champs; en hiver, elle filait une chemise pour l'aîné.

Celui-ci passait sa vieille chemise au second frère, qui donnait la sienne au troisième, et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Chacun portait sa chemise un an, de sorte que lorsqu'elle arrivait à Sylvinet, elle était usée jusqu'à la corde.

III. — L'AGNEAU.

Tiens, voilà de quoi te faire une chemise.

Un jour, pendant que Sylvinet cherchait des fraises dans les bois, sa vieille chemise tomba en loques.

En rentrant, il rencontra l'agneau.

« Pourquoi, dit celui-ci, ne demandes-tu pas une chemise à ta mère?

— Maman n'a pas le temps de filer en ce moment. Elle ne filera qu'en hiver. Mais c'est mon grand frère qui aura la chemise neuve. Moi, j'aurai celle de ma petite sœur.

— Je voudrais te faire plaisir, dit l'agneau. Et cherchant une poignée de laine blanche:

— Tiens, dit-il à l'enfant, voilà de quoi te faire une chemise. »

IV. — L'ÉGLANTIER.

Donne, je carderai ta laine.

Le petit Sylvinet remercia bien l'agneau, mais s'en alla, sans trop savoir ce qu'il ferait de sa poignée de laine.

Il passa près d'un églantier auquel il avait dit plus d'une fois: « Oh! que tes fleurs sont jolies! » et auquel il avait donné de l'eau pendant la sécheresse de l'été.

« Que portes-tu là, Sylvinet? dit l'arbuste.

— C'est de la laine que mon ami l'agneau m'a donnée pour me faire une chemise.

— Donne, je la carderai! »

L'enfant tendit sa poignée de laine. L'arbuste entr'ouvrit ses branches et de ses épines acérées se mit à l'étirer et à la peigner, absolument comme fait la cardeuse avec ses brasses à pointes de fer. En un clin d'œil, la poignée de laine était étirée en flocons blancs et légers comme de la neige fraîchement tombée.

Sylvinet remercia bien l'églantier.

V. — L'ARAIGNÉE.

Donne, je la tisserai.

Un peu plus loin, au bord du chemin, une araignée travaillait au centre de sa toile.

« Que portes-tu là, Sylvinet?

— C'est de la laine que l'agneau a donnée et que l'églantier a cardée. Vois comme elle est blanche! Quelle bonne chemise elle me fera quand l'hiver viendra!

— Oui, dit l'araignée, il y a de quoi faire une chemise douce et chaude; donne, je la tisserai. »

Et, vivement, l'araignée se met à l'ouvrage, fixe ses fils à des joncs, à des brins d'herbe. Elle parcourt la trame, comme fait la navette du tisserand, court à gauche, court à droite, monte, descend et bientôt la laine est devenue une étoffe souple et solide.

Sylvinet remercia bien l'araignée et gaiement reprit sa course.

VI. — L'ÉCREVISSE.

Donne, je la taillerai.

En longeant le ruisseau, Sylvinet s'entend appeler par son nom.

« Hé! que portes-tu là, Sylvinet? »

C'était l'écrevisse, que Sylvinet reconnut aussitôt.

« C'est de la laine que l'agneau m'a donnée, que l'églantier a cardée, que l'araignée a tissée, pour me faire une bonne chemise.

— Donne, dit l'écrevisse, je la taillerai. »

Elle prend mesure et aussitôt se met à découper l'étoffe. Ses grandes pinces vont en besogne plus vite que les ciseaux les plus affilés.

« Voilà qui est fait, dit-elle à Sylvinet ; la maman n'a plus qu'à assembler.

— Tu es bien bonne, écrevisse, dit Sylvinet, merci! »

VII. — L'OISEAU.

Moi, je te la coudrai.

Mais, en s'en allant, Sylvinet devint tout à coup fort triste. « En été se dit-il, maman travaille aux champs, je n'aurai ma chemise qu'en hiver.

— Tu l'auras tout de suite, gazouilla un oiseau qui traînait un long fil après lui. L'agneau t'a donné sa laine ; l'églantier l'a cardée ; l'araignée l'a filée et tissée ; l'écrevisse a taillé la chemise : moi, je la coudrai. »

Et aussitôt, de son bec et de ses petites pattes, il fait si bien, qu'en un moment il a cousu la chemise mieux que ne l'eût fait un tailleur.

— « Merci ! grand merci! » s'écria Sylvinet transporté de joie.

VIII. — SYLVINET HEUREUX.

La bonté est toujours récompensée.

Sylvinet passa sa chemise, se mira dans le ruisseau, prit ses jambes à son cou, et, tout essoufflé, arriva à la maison.

Sa mère, ses frères, ses sœurs, ouvrirent les yeux tout grands. Jamais ils n'avaient vu de chemise si fine et si belle.

Et Sylvinet leur raconta, tout au long, comment l'agneau lui avait donné sa laine, comment l'églantier l'avait cardée, comment l'araignée l'avait filée et tissée, comment l'écrevisse l'avait taillée, comment l'oiseau l'avait cousue.

Ils étaient tous dans l'admiration.

Eug. M. D'après George Sand. *Calmann-Lévy, édit.*

LETTRES FAMILIÈRES *(Suite)*.

13. Lettre à un ami dont la maison vient d'être détruite par un incendie.

A....., le 15 juin 1910.

Mon cher ami,

J'ai été fort tristement surpris en ouvrant mon journal dans la soirée d'hier : j'y ai lu le récit de l'incendie qui vient de détruire complètement ton habitation et ses dépendances. Retenu chez moi par de pressants travaux agricoles, je ne puis me rendre en ce moment auprès de toi. Ma lettre suppléera momentanément

à ma visite et te fera comprendre que je ne reste point étranger au malheur qui te frappe si cruellement.

Souviens-toi, cher ami, de la fraternelle affection qui nous lie depuis notre enfance et ne crains pas d'user aujourd'hui de mon amitié. Je mets à ta disposition ma bourse aussi bien que mon cœur ; puise libéralement dans l'un et dans l'autre ; tu me rendras bien heureux de pouvoir t'obliger et de panser en quelque sorte un peu de la blessure que le sort vient de t'infliger. Tu voudras bien m'écrire pour m'indiquer exactement en quoi je puis t'être utile. Je serais très fâché si tu recourais à d'autres dévouements qu'au mien propre.

Et puis, courage, mon cher ami. Songe que ton désastre est réparable, puisque toi et les tiens, vous êtes sains et saufs et que tu n'as à déplorer la perte d'aucune vie humaine.

Je t'embrasse cordialement et reste pour toujours ton très dévoué ami.

MARCEL.

14. Réponse de l'ami, très touché de la lettre précédente.

B...., le 20 juin 1910.

Bien cher ami,

J'ai reçu ta bonne, ta réconfortante lettre, et j'en ai été ému profondément. Ma détresse m'a paru moins grande, puisque je possède un ami tel que toi. Mon cœur, réchauffé par ton affection, se reprend à espérer des jours meilleurs. Mon courage renaît et je pourrai bientôt recommencer à travailler. J'ai une lourde tâche devant moi, car il faut maintenant réédifier l'habitation que le feu a entièrement consumée.

Mon malheur est cependant moins grand qu'il le paraissait au premier abord. Les assurances couvriront probablement les frais occasionnés par les ravages de l'incendie. Je possède une petite réserve financière qui me permettra de parer aux besoins immédiats. Ma famille et moi avons trouvé un abri suffisant chez un voisin obligeant. Je n'ai donc pas à recourir à ta bourse, mise si généreusement à mon service. Je te remercie de ton offre délicate, dont j'apprécie la valeur.

C'est surtout d'affection que j'ai besoin. Garde-moi toute la tienne. Donne-moi ton appui moral, si le découragement revient abattre mon âme. J'attends ta visite au plus tôt ; elle me fera grand bien. Dès que tes occupations te le permettront, accours auprès de moi, je t'attends.

Reçois, cher ami, avec l'expression de toute ma gratitude, mes plus affectueuses salutations. Ton ami reconnaissant,

RAYMOND.

15. Lettre de condoléances à une amie qui vient de perdre sa mère.

E....., le 20 juin 1910.

Ma bien chère Marthe,

Notre amie commune, Marguerite L., vient de m'apprendre la mort de ta mère, survenue la semaine dernière, après une longue et douloureuse maladie. Cette nouvelle m'a profondément peinée pour toi et je viens t'exprimer la part considérable que je prends à ton chagrin. Je songe à tout ce que tu as dû souffrir lorsqu'a sonné l'heure cruelle de la séparation. Combien je regrette de n'avoir pas été auprès de toi pour t'adoucir l'amertume de cette épreuve.

Reprends maintenant courage, ma bien chère amie. Efforce-toi de remplacer au foyer la chère disparue. Ton père affligé, tes frères et sœurs orphelins ont besoin de toi. Entoure-les de soins et d'affection, et, toute à ton devoir, tu sentiras peu à peu s'atténuer ton chagrin.

Tu me diras que je te parle un langage bien sévère, qu'il te paraît impossible d'oublier. Je ne t'engage point à l'oubli, mais à la résignation. Tu sais que la séparation n'aura qu'un temps et que la réunion nous a été promise par Celui qui a dit : « Je suis la Résurrection et la Vie! »

Si tu peux trouver un moment pour m'écrire, je recevrai ta lettre avec joie. Tu me donneras quelques détails sur la fin de celle dont le départ a mis votre maison en deuil. Dès que cela me sera possible, je me rendrai auprès de toi, et j'ose espérer que ma visite te fera quelque plaisir.

Je t'embrasse bien affectuensement, ton amie dévouée, HENRIETTE.

16. Réponse à la lettre de condoléances précédente.

V...., le 25 juin 1910.

Ma bonne Henriette,

Ta chère missive a fait de nouveau couler mes larmes en venant me rappeler la perte irréparable que j'ai faite. Mais j'ai senti se glisser quelque douceur dans ma tristesse lorsque j'ai pu apprécier la délicatesse de ton cœur. Les consolations que tu as bien voulu m'envoyer ont apaisé quelque peu ma peine. Comme tu me l'as si bien écrit, sans oublier, je m'efforce de me résigner.

Tu l'as pressenti, du reste, les occupations ne me manquent pas. Mon père, bien vieilli depuis notre épreuve, me confie ses peines et me consulte sur ses affaires comme il le faisait lorsque maman était encore auprès de lui : je l'encourage de mon mieux. J'entoure également de mes soins mes frères et sœurs plus jeunes et je m'efforce de leur donner une bonne éducation. J'essaie de marcher sur les traces de ma mère chérie et de combler un peu le vide immense qu'elle a laissé à notre foyer. Je me souviens de ses vertus et de ses enseignements et je fais en sorte de les mettre en pratique.

Oh! malgré tout, comme elle me manque cette maman si tendrement aimée! Prie bien Dieu de te garder la tienne. Rien au monde ne pourrait te la remplacer!

Au revoir, chère Henriette. J'aurais encore bien des choses à te dire concernant la maladie et la mort de ma mère. Mais je ne puis en ce moment penser à ces heures douloureuses. J'ai besoin de toute ma force pour mener ma tâche à bien. Ce sera pour ta prochaine visite. Je t'ouvrirai tout mon cœur et tu m'aideras à panser sa blessure.

Je t'embrasse, te remercie et t'attends, ta dévouée, MARTHE.

C. A.-A.

DICTÉES

Degré inférieur

Le lac.

Je demeure au bord du lac. Je l'aime bien. Je vais souvent jouer au bord du lac avec mes camarades ; nous regardons passer les bateaux à vapeur et nous jetons du pain aux poissons. (D'après : *Mon premier livre).*

Le renard. *Degré supérieur.*

Le renard, le cousin-germain du loup et du chien, animal connu de chac n, est le plus commun des carnassiers de nos montagnes. Tenue, coloration, allure, tout chez lui est plus élégant que chez ses congénères ; il est aussi plus fin, plus défiant, plus calculateur, plus fécond en ressources que les animaux des races canines. Doué d'une excellente mémoire, surtout locale, il est inventif, patient, résolu, excellent sauteur, il rampe, il nage, il marche sans faire de bruit ; bref, il réunit toutes les conditions voulues pour être un filou de mérite ; il a même l'humour, la nonchalance blasée, les manières engageantes d'un véritable artiste en escroquerie. Ses mœurs sournoises, la nourriture qu'il préfère, sa manière de chasser, l'organisation de ses yeux, le rapproche plutôt du chat que du chien, animaux dont il semble être l'intermédiaire. Il a les mauvaises qualités des deux espèces, il est universel en fait de talents et possède une structure si bien appropriée à son caractère, qu'il peut passer pour le mieux doué des animaux libres. Tiré des *Alpes* de Tschudi).

Vocabulaire. — Mots à examiner avant d'écrire la dictée : congénère, filou, humour, nonchalance, blasé, engageant, escroquerie, sournois.

Notes de sciences naturelles. — Il existe plusieurs variétés de renards : le renard commun, le renard de l'Hymalaya, le renard d'Egypte, le renard de Bengale, le renard rouge, le renard tricolore, le renard d'Azara, ces trois derniers d'Amérique ; le renard argenté, le renard à grandes oreilles ou fennec, le renard bleu ou polaire ou isatis qui habite la région des toundras.

A. Reverchon.

RÉCITATION

16. Les vieilles maisons.

Je viens de revenir au doux pays que j'aime.
Avec son ciel laiteux et ses grandes forêts,
Avec sa grâce triste, il est toujours le même,
Et je l'ai retrouvé tel que je l'espérais.

Rien en lui n'a changé. Le long des pâturages
Errent le même enfant et les mêmes troupeaux.
Les arbres abattus par les derniers orages
Sur le sol maigre et dur pourrissent par lambeaux.

On entend, dans les bois, les clochettes lointaines,
Comme en mes jours anciens, tinter légèrement.
Et les mêmes rochers, près des mêmes fontaines,
Tout endormis qu'ils sont, me parlent en dormant.

Au fond des taillis noirs, les grandes routes blanches,
Mais où l'ombre descend, même aux midis d'été,
Se perdent, tout là-bas, parmi les tas de planches,
Après le ravin sombre et le pont dévasté.

Passant sur le village, où les cloches en joie
Sonnent la paix du soir avec l'oubli du mal,
Une odeur pénétrante et forte, que m'envoie
Le petit horizon de mon pays natal,

Une sauvage odeur qui gonfle la narine,
Une odeur de bruyère et de guérets brûlés.
Me parfume le cœur et m'enfle la poitrine
Mieux qu'une odeur de foins ou qu'un parfum de blés.

Mais voilà, dans la plaine où je vais redescendre,
Voilà qu'un souvenir va marcher avec moi,
Un souvenir plus vieux, plus fidèle et plus tendre,
Qui n'aura qu'à parler pour me remplir d'émoi,

Car je viens de revoir, le long de ces ravines
Où dorment nos hameaux comme dans leurs prisons,
Oui, je viens de revoir, gris, tristes, en ruines,
Les pauvres toits branlants de nos vieilles maisons.

(*Poèmes*, 1888). Charles Fuster.

Je n'aime pas également toutes les poésies de M. Charles Fuster. Il a trop écrit. Et c'est une chose que l'on ne fait point impunément. Il y a chez lui plus de forme, plus de métier, que de véritable poésie. Le versificateur banal fait trop souvent tort au poète. Mais le poète existe.

Il y a de la musique dans ces vers. Et ils sont bien à la portée des enfants. Je ne goûte pas beaucoup ce « *viens* de *revenir* » et je ne sais si l'écrivain a bien observé ses arbres « abattus par les *derniers* orages » et qui « pourrissent » déjà ! Mais laissons ces vétilles.

Les strophes cinq et six forment une phrase unique; il en est de même des deux dernières. Difficulté pour la diction. S'y arrêter.

1. *Laiteux.* Cherchez trente qualificatifs dérivés d'un *nom* au moyen du suffixe *eux* : Terreux, pierreux, sableux, graveleux, rocheux, tourbeux, boueux, neigeux, pluvieux, nuageux, montagneux, herbeux, graisseux, savonneux, pâteux, juteux, laineux, cotonneux, soyeux, plumeux, houleux, tumultueux, dangereux, avantageux, hasardeux, aventureux, peureux, gracieux, courageux, chaleureux, etc.

2. *Clochette.* Indiquez vingt-cinq *diminutifs* en *ette* : cuvette, savonnette, chemisette, chambrette, maisonnette, fillette, voilette, cassette, pochette, chaînette, roulette, fourchette, serpette, clavette, cordelette, casquette, réglette, hachette, pincette, sellette, tablette, herbette, noisette, rosette, fossette, etc.

3. Trouvez le sujet de chaque verbe. Expliquez l'accord.

4. Analysez logiquement les stances une et deux.

5. Dictée : strophes 1. 2. 3. 4. Albert Chessex.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

INSTITUTRICES : Eclagnens : fr. 1000 est autres avantages légaux; 20 mai. — **Yverdon :** (classe des élèves retardés) fr. 1300 à fr. 1800, suivant années de service dans le canton ; 20 mai.

A messieurs les directeurs et instituteurs d'écoles primaires.

Un maître d'école de Prague cherche pour sa fille, agée de 15 ans, toute la pension dans une même famille, où il y a une fille du même âge, pour le temps de 5 juillet à 5 septembre, pour qu'elle se perfectionne dans la langue française. Les offres sont à envoyer sous C 12 Bureau général d'annonces à Prague, Bazar 27. 2667

Jus de fruits frais stérilisés

Si vous voulez juger en connaissance de cause les propriétés bienfaisantes des boissons non-fermentées dégustez **une fois** les produits de la

Société des Vins sans alcool de Meilen

Les jus de fruits frais stérilisés constituent une boisson **saine, agréable** e **rafraîchissante.** Ue 5000 d.

DEMANDEZ-LES PARTOUT

FRUTIGEN. - Oberland bernois

HOTEL DE LA GARE et Restaurant

des mieux recommandés aux écoles et sociétés. — Vastes locaux. — Arrangements favorables pour parties de voitures et de breaks. (Z à 2182 G.)

Propriétaire : **Fr. HODLER-EGGER.**

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 0/0 aux membres de la S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Lycée « Coray »

On demande un instituteur breveté d'une Ecole normale pour enseigner 20 h de français et 5 h. de chant et de dessin.

Traitement 2000 fr. par an. En plus 150 fr. pour frais du premier voyage.

Entrée en fonctions le 14 septembre 1910. Permission de donner des leçons particulières. Le titulaire actuel M. R. Poncket devant partir de l'île pour des raisons indépendantes de sa volonté laissera au moins 15 h. de leçons particulières lui rapportant 150 fr. par mois.

S'adresser avec *curiculum vitae* à la direction du Lycée « Coray » à Candie (île de Crète).

VALLÉE DE JOUX

COURSES SCOLAIRES

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

LA

Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN **MOYENNE** PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

GRANDS PRIX

aux principales

Expositions universelles et internationales:

Paris 1878, 1889, 1900. Saint-Louis 1904.

Milan 1906.

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, rue des Moulins, 1

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm. / en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —

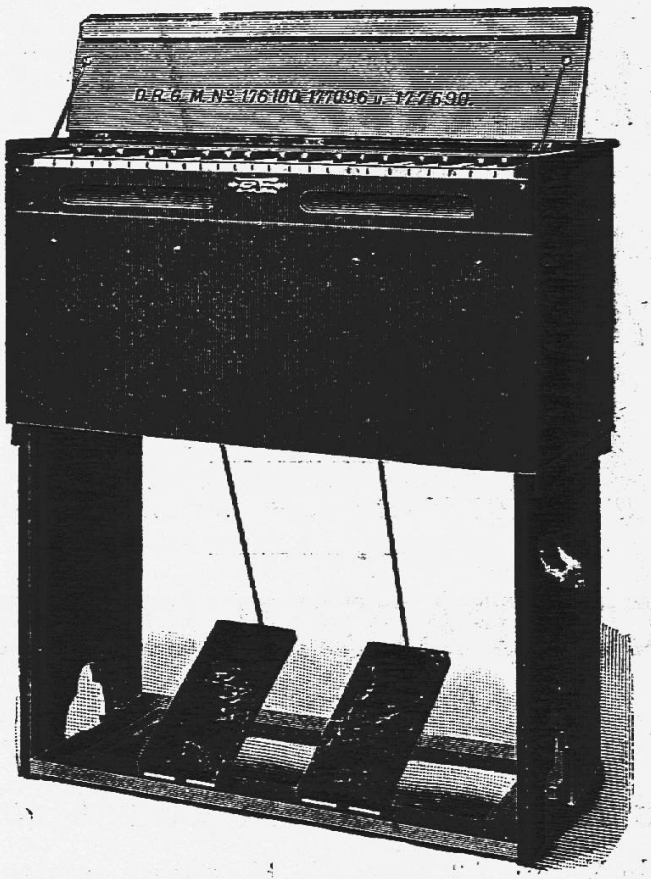

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIme ANNÉE. — No 20 LAUSANNE — 21 Mai 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE LAROUSSE, 13-17 RUE MONTPARNASSE, **PARIS** (6e)
(Envoi franco contre mandat-poste) et chez tous les libraires.

VIENT DE PARAITRE

LEÇONS ILLUSTRÉES DE FRANÇAIS

(Méthode active et expérimentale) à l'usage du cours élémentaire

Par E. BREUIL, professeur au lycée Carnot.

Vocabulaire en action ; grammaire pratique ; orthographe d'usage et d'accord ; préparation à la composition française ; éducation générale. Un volume in-8° de 192 pages, illustré de 120 tableaux, cartonné . . . . . 1 fr. 20

C'est un peu de vie et de joie qu'apportera dans l'enseignement de la langue française ce nouveau livre dont tous les maîtres apprécieront l'originalité et la forme exactement adaptée aux besoins réels de l'enfant. Considérant que le langage est une fonction, l'auteur s'est efforcé, en se basant sur une longue expérience et en tenant compte des dernières données de la psychologie rationnelle et expérimentale, d'assurer, par des exercices véritablement appropriés, la formation des habitudes nécessaires à l'expression de la pensée.

Il a pris comme point de départ des images représentant des scènes, seul moyen de donner dans la classe l'illusion de la vie. Ces images sont nombreuses et variées, toujours claires, et plairont aux enfants. Les devoirs sont formés de phrases très simples, exprimant non pas des jugements froids, mais des actions successives se rapportant toujours au même sujet que l'image. Rigoureusement gradués, ces exercices enseignent par la pratique seule et simultanément le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire, la composition française. Ils intèressent toujours l'intelligence, fortifient l'attention et développent les facultés morales et esthétiques.

Des lectures saines et attrayantes pour la jeunesse à un extraordinaire bon marché.

LES LIVRES ROSES POUR LA JEUNESSE

Voici une nouvelle collection destinée aux enfants de 7 à 13 ans, garçons et fillettes, et qui se recommande tout particulièrement par son *exceptionnel bon marché*, par son caractère moral et extrêmement attrayant, par sa présentation d'un goût irréprochable. A un prix pour lequel on n'avait guère jusqu'ici que des historiettes insignifiantes, mal illustrées et mal écrites, elle met à la portée du jeune âge, en un style simple et charmant et avec une profusion de délicieuses gravures originales, les plus beaux contes légués par la tradition populaire ou créés par l'imagination des grands écrivains de tous les pays : Perrault, Grimm, Andersen, Walter Scott, etc.

Aussi les *Livres roses* ont-ils obtenu tout de suite un succès considérable et est-ce avec un vif intérêt que tous les éducateurs et amis de la jeunesse en ont suivi la publication. Ils se recommandent particulièrement comme récompenses scolaires : offrir ces charmants volumes à un enfant, c'est lui procurer une distraction intelligente, éveiller en lui le goût de la bonne lecture et le détourner des histoires niaises ou malsaines trop répandues aujourd'hui et dont l'influence est souvent si néfaste. *(Demander le prospectus spécimen).*

Il paraît deux volumes par mois (premier et troisième samedi). Chaque volume forme 64 pages illustrées de nombreuses gravures originales.

Le volume : *15 centimes* (franco France : 20 cent ; Etranger : 25 cent.) Les 24 premiers volumes dans un élégant étui, 3 fr. 90 (franco France : 4 fr. 75 ; Etranger : 5 fr. 25). — Abonnement pour l'année 1910 (24 volumes Nos 25 à 48) : France 4 fr. 50 ; Etranger 5.50.

(N.-B) Les *Livres roses* se vendent également, trois volumes réunis en un seul, sous un élégant cartonnage de fantaisie (recommandé pour les distributions de prix). Le volume cartonné, 0 fr. 90.

PAYOT & Cie, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, *avec la collaboration de M. Jean Bonnard.* Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4° cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde,* par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4, cartonné fr. 2.25

Jeune institutrice bernoise

cherche pour quelques mois accueil dans une famille ou un pensionnat où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française en échange de leçons d'allemand et de piano. Eventuellement on paierait une petite pension. — M. GRABER, Fr., à Thoune renseignera.

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE

LUCERNE „Wallhall"

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés. Dîners à 80 ct., 1 fr. 1 fr. 50 et 2 fr. — Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée. H 2470 Lz.

Téléphone 896. **E. FROEHLICH.**

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève**, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.
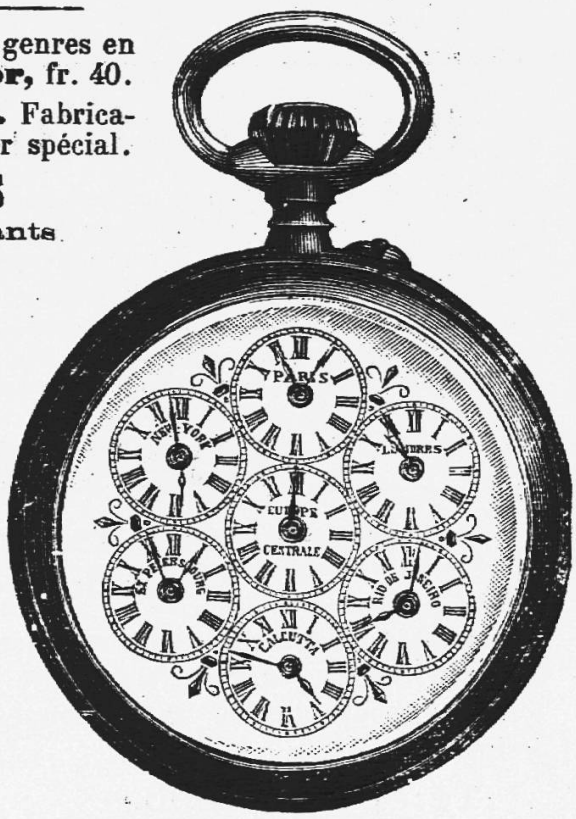
Remise
10 % au corps enseignant.